

COMMENT PRESENTER UNE BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie est la liste des références des documents se rapportant à un domaine ou à un sujet précis

Attention

Les références à noter sont différentes suivant le type de document
Classer les références par supports puis par ordre de pertinence

Bibliographie simplifiée (pour trouver les documents)

- *Pour un livre* : Auteur - Titre - Cote
- *Pour un périodique* : Titre du périodique - N° - Date - page(s) de l'article
- *Pour un dossier documentaire* : Titre du dossier
- *Pour un site Internet* : Adresse du site
- *Pour un cédérom* : Titre - Cote
- *Pour une vidéo* : Titre - Cote

Bibliographie complète (pour référencer les documents en respectant les normes bibliographiques)

- *Pour un livre* : Auteur : Titre. (collection), Editeur, date d'édition
- *Pour un périodique* : Auteur de l'article : Titre de l'article. Titre du périodique, n°.date - page(s)
- *Pour un site Internet* : adresse du site. Auteur, date de création et / ou date de mise à jour
- *Pour une vidéo* : Titre/ Réalisateur. Editeur, date d'édition
- *Pour un cédérom* : Auteur : Titre. Editeur, date d'édition

EXEMPLE : Bibliographie sur la Provence

Livres :

- ✓ ARROUYE, Jean : La Provence de Cézanne. EDISUD, 1990
- ✓ CHABOT, Jacques : La Provence de Giono. EDISUD, 1991.
- ✓ CLEBERT, J.Paul / SAEZ, Victor : Châteaux en Provence. EDISUD, 1989.
- ✓ La Provence touristique. (Beautés de la France) LAROUSSE, 1977
- *Périodique* :
 - ✓ "La Provence". Ulysse, n°67, juillet 1999.
- *Site Internet* :
 - ✓ <http://www.provence.guideweb.com/> - Atek, 2001

Bibliographie

Pourquoi une bibliographie ?

Une bibliographie permet :

- **de retrouver des documents** sur les quels vous avez travaillé lors de vos recherches au CDI ou ailleurs.
- De mettre en évidence **la diversité des supports de documents** (numérique, virtuel, périodique, ouvrage...)
- De **différencier leur nature**, (fiction, documentaire, journalistique, officielle, ..) et ainsi de diversifier, voire de multiplier les points de vue.
- La **validation de l'information** a priori et non a posteriori, des contenus de sites internet.
- La **validité, fiabilité et la pertinence** des sources utilisées.
- D'acquérir **une maîtrise des processus informationnels**, et d'une culture informationnelle et patrimoniale.
- **D'organiser et de hiérarchiser les informations**, (validation par des pairs ou communauté intellectuelle reconnue).
- De **synthétiser sa pensée** en mettant des mots clés à la fin de chaque référence.
- Le **respect de la législation** sur le droit d'auteur, la propriété intellectuelle, **ne pas citer ses sources est illégal.**
- **D'acquérir une rigueur** dans les étapes de la recherche d'information, -la bibliographie s'effectuant tout au long de la recherche et non à la fin de la recherche.
- **D'acquérir des techniques spécifiques** : réaliser une bibliographie selon la norme AFNOR Z 44 005, utilisée dans l'Enseignement Supérieur et au niveau international.